

Au service d'une action publique performante



À QUOI SERT LA COUR DES COMPTES ?



MEILLEURS VOEUX POUR 2026 !

Au nom de l'ensemble de l'équipe de la Cour des comptes, je remercie toutes les entités et les personnes qui ont travaillé avec la Cour en 2025. Ces échanges riches et nourris sont précieux pour mener à bien les missions constitutionnelles de la Cour. Les magistrates et magistrats entrés en fonction le 1^{er} janvier 2025 auront à cœur de perpétuer ces échanges.

Cette lettre d'actualité et cette période de festivités sont finalement l'occasion pour moi de vous souhaiter, à vous ainsi qu'à celles et ceux qui vous sont chers, de belles fêtes de fin d'année.

Que 2026 soit pour vous toutes et tous une année remplie de joie et de succès.

Pierre Henri PINGEON, président



LES PUBLICATIONS DU DEUXIEME SEMESTRE 2025

Durant les six derniers mois de l'année, la Cour a publié trois rapports d'audit, un rapport d'évaluation et quatre examens sommaires :

- [Audit de conformité relatif à la sécurité des données personnelles sensibles en Ville de Genève](#)
- [Audit de conformité relatif à la gouvernance des HUG](#)
- [Audit de performance relatif au dispositif d'annonce des places vacantes à l'État](#)
- [Évaluation de la prise en charge des jeunes adultes à l'aide sociale](#)
- [Examen sommaire relatif à la gestion administrative et financière de l'association Avanchet-Sport FC](#)
- [Examen sommaire portant sur la taxe CO₂ / contribution environnementale liée au réseau de chaleur à distance des Services industriels de Genève \(SIG\)](#)
- [Examen sommaire relatif aux difficultés rencontrées par l'Université de Genève à la suite de la migration du système informatique du service des finances](#)
- [Examen sommaire relatif à l'absence de plan Amok dans les écoles primaires du canton de Genève](#)



PROGRAMME DE MAGISTRATURE ET ORIENTATIONS 2025-2030

Vous trouverez ici le programme de magistrature et les orientations de la Cour des comptes pour la magistrature 2025-2030.

EN SAVOIR PLUS



PILOTAGE DES SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR L'ÉTAT: LE CAS DE LA SANTÉ À GENÈVE

L'État de Genève délègue à des tiers la réalisation de missions d'intérêt général dans le domaine de la santé, contre une indemnité annuelle totale d'environ 328 millions de francs. L'audit de la Cour des comptes met en évidence l'urgence pour l'État de repenser son dispositif de surveillance afin de réduire significativement les risques propres à toute relation d'agence.

M. Rémy DARGHOUT, auditeur

M. David PIZZINATO, responsable de mission

M. Frédéric VARONE, magistrat suppléant

Paru dans la revue Expert Focus, 06/2025

EN SAVOIR PLUS

SOUMETTRE UNE ALERTE

Cour des comptes de Genève

Route de Chêne 54

CH-1208 Genève

+41 22 388 77 90

info@cdc-ge.ch

www.cdc-ge.ch



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



COUR DES COMPTES © TOUS DROITS RÉSERVÉS

BRANDING & WEBSITE : CANDY FACTORY

Vous recevez ce courriel car vous avez rejoint la lettre d'actualité de la Cour des comptes de Genève.

[Se désinscrire](#) pour ne plus recevoir de mails de notre part.

